



HM Government
UK TRANSITION



TRANSPORTEURS – TRANSPORT DE MARCHANDISES ENTRE L'UE ET LA GRANDE-BRETAGNE

**LES NOUVELLES RÈGLES DOUANIÈRES
VOUS CONCERNERONT À PARTIR
DU 1ER JANVIER 2022**

Si vous acheminez des marchandises entre l'UE et la Grande-Bretagne (Angleterre, Écosse et Pays de Galles), vous devez vous inscrire au Service de mouvement des véhicules transportant des marchandises (Goods Vehicle Movement Service - GVMS) dès maintenant.

French

FAITES AVANCER VOTRE ENTREPRISE
GOV.UK/REGISTER-TO-MOVE-GOODS

- ✓ Vérifiez
- ✓ Changez
- ✓ Avancez



HM Government

UK TRANSITION



À compter du 1er janvier 2022, des contrôles douaniers complets seront effectués sur toutes les marchandises circulant entre l'UE et la Grande-Bretagne. Le système GVMS a été conçu pour permettre un mouvement rapide et efficace des marchandises et sera utilisé par de nombreux ports britanniques.

À compter du 1er janvier, si vous n'êtes pas inscrit et tentez d'acheminer des marchandises via un port GVMS, vous ne pourrez plus:

- embarquer à bord du ferry ou de la navette,
- franchir la frontière entre l'UE et le Royaume-Uni, et
- dédouaner vos marchandises.

Pour savoir quels ports utilisent le service GVMS, consultez: gov.uk/goods-vehicle-movement-ports



HM Government

UK TRANSITION



Entreprises concernées par l'inscription

Vous devez vous inscrire au GVMS si vous êtes un transporteur basé au Royaume-Uni ou en dehors du Royaume-Uni. Vous êtes concerné si vous êtes:

- un chauffeur indépendant qui transporte des marchandises et remplit lui-même les formalités douanières
- une entreprise qui sous-traite la collecte de marchandises pour le compte d'une autre entreprise
- une entreprise de logistique, engagée pour transporter des marchandises et effectuer des démarches douanières pour le compte d'une autre entreprise
- une grande entreprise de vente au détail, qui transporte et déclare ses propres marchandises.

Comment s'inscrire

Avant de vous inscrire, vous devez vous procurer un:

- Numéro d'enregistrement et d'identification des opérateurs économiques britanniques (EORI)
- Compte sur la passerelle gouvernementale (Government Gateway).

Pour le faire et vous inscrire dès maintenant, consultez: gov.uk/register-to-move-goods



HM Government

UK TRANSITION



Autres langues

Vous pouvez obtenir les informations contenues dans ce dépliant en plusieurs langues en vous rendant sur le site [gov.uk/haulier-leaflets](https://www.gov.uk/haulier-leaflets) notamment:



Български



Magyar



Česky



Lietuvių



Nederlands



Polski



English



Română



Deutsch



Español

FAITES AVANCER VOTRE ENTREPRISE

[GOV.UK/REGISTER-TO-MOVE-GOODS](https://www.gov.uk/register-to-move-goods)

- ✓ Vérifiez
- ✓ Changez
- ✓ Avancez